

DIX ANS APRÈS...

par Pierre MENDÈS-FRANCE,
ancien Président du Conseil.

Monsieur le Délégué général à la Recherche scientifique, monsieur le Recteur, monsieur le Président de l'A.E.E.R.S., mesdames, messieurs, je veux remercier à mon tour l'Association d'Etudes pour l'Expansion de la Recherche Scientifique de célébrer avec éclat le dixième anniversaire du premier colloque que nous avons organisé et tenu ici même ensemble; nous n'imaginions pas alors que notre obstination nous vaudrait ce nouveau rendez-vous qui prouve la continuité de notre effort, mais aussi, hélas, la persistance d'un problème grave parmi les plus graves des problèmes français de notre époque.

En 1956, la France, après avoir relevé son économie ruinée par la guerre, avait commencé à rendre quelque essor à la recherche ; depuis deux ans déjà, un secrétariat d'Etat à la recherche et le conseil supérieur animé par M. Longchambon, s'appliquaient à définir une politique ; mais la situation de l'Université et du C.N.R.S. était sombre ; il importait pour nous, non seulement de dégager une doctrine à travers une discussion collective et de concevoir des projets de réforme, mais il fallait aussi et surtout alerter la nation.

Si tous les espoirs que nous avons conçus alors n'ont pas été pleinement exaucés — il s'en faut — le diagnostic que nous avons posé, l'émotion que nous avons communiquée à l'opinion, la ténacité avec laquelle nous avons ensuite harcelé les pouvoirs publics ont contribué à créer une conjoncture nouvelle et je ne crois pas forcer la vérité en disant que cette Délégation générale à la Recherche, dont nous suivons si attentivement les efforts, appartient à la filiation du premier colloque de Caen. Plus conscients des périls auxquels nous exposait notre retard, favorisés par la croissance économique, entraînés, dans une certaine mesure, par les super-grands de la recherche, nous avons en dix ans doublé ou triplé le nombre de chercheurs du C.N.R.S., de l'I.N.R.A., de l'I.N.S.E.R.M. et de l'I.N.E.D. et nous aurons investi cette année plus de dix milliards en dépenses brutes de recherche et de développement ; des milliers de jeunes aspirent maintenant à entrer dans les laboratoires, les Prix Nobel attribués à Monod, Lwoff et à Jacob et, cette année même, à Kastier, s'ils n'ajoutent rien à leurs mérites, les proclament et les

confirment aux yeux du monde. Il suffit, au demeurant, de circuler hors de France pour apprécier à sa valeur la puissance du capital intellectuel que vous incarnez, comme aussi bien le crédit dont jouissent, par delà nos frontières, nos mathématiciens et nos physiciens du solide, nos biologistes et nos anthropologues, nos ingénieurs et nos médecins, sans oublier l'Ecole française de démographie.

*

Pourtant, tout est perpétuellement remis en question et nombreux sont, parmi vous, ceux qui éprouvent perplexité, voire inquiétude ; nombreux parmi les meilleurs de nos chercheurs sont ceux qui ne dissimulent pas un véritable désarroi. Ils savent que, de tous les pays développés, nous sommes celui qui aura, d'ici la fin du siècle, le plus grand effort à faire pour transformer ses structures, aménager son territoire, construire ses villes, canaliser la montée de ses jeunes. Ils connaissent les conditions du succès. Or, que voient-ils ?

Nous ne figurons qu'à la cinquième ou sixième place, si l'on considère les dépenses de recherche de toutes natures par habitant ! Critère d'ailleurs fort discutable et qui ne rend pas compte de la distance qui sépare ce qui est fait de ce qui devrait être fait. A supposer le V^e Plan intégralement exécuté, nous ne nous retrouverions en 1970 qu'au niveau la Grande-Bretagne en 1963. Au surplus, ce Plan ne peut plus être réalisé, et nous le savons bien ; ces cinquante mille nouveaux chercheurs ou ingénieurs de recherche qu'on disait vouloir recruter entre 1965 et 1970, ces soixante cinq mille techniciens de la recherche, où les trouverait-on ? Et ce n'est pas une conjoncture bien favorable à l'expansion de la recherche que celle qui aura abouti cette année même à réduire de 5 000 le nombre de nos bacheliers de mathématiques et qui, pour un nombre d'étudiants de loin le plus élevé d'Europe, nous donnera en 1966, moins de nouveaux docteurs ès sciences qu'en Angleterre et Allemagne. Or, cette situation n'est pas accidentelle ou momentanée : toutes les informations confirment que, dans les trois ans qui viennent, nous disposerons de classes d'âges d'effectifs encore réduites de 25 % pour l'ensemble des orientations scientifiques.

Le problème des hommes n'est pas moins sérieux lorsque l'on se tourne vers le domaine des applications de la recherche. Nous déplorions ici même en 1956, avec MM. Landucci et Ponte, de ne former que 4 500 ingénieurs par an, alors qu'il en aurait fallu 10 000 ; en janvier 1964, la Commission Bouloche calculait que, pour permettre à la France de tenir son rang dans la compétition économique, il nous faudrait au moins 12 000 ingénieurs nouveaux par an au lieu des 6 000 que nous formions. Un an plus tard, c'est le Conseil économique et social qui réclamait des mesures d'urgence et son rapporteur, M. Padovani, déclarait que loin d'arriver en 1970 à ce chiffre de 12 000 ingénieurs, il s'en faudrait d'an moins 25 %. Je sais bien que le ralentissement d'activité consécutif à la politique de stabilisation a, pendant quelques mois, fait oublier ces craintes et je sais aussi qu'une partie du patronat encore traumatisée par les événements de l'entre-deux-guerres (il y a trente-cinq ans!) éprouve par moments l'obsession récurrente d'une surproduction d'ingénieurs.

PRINCIPALES INTERVENTIONS

Cependant, en face de ce besoin (calculé et confirmé par des autorités incontes-tées) de 12 000 nouveaux ingénieurs par an, je suis bien obligé de constater qu'à peine plus de 7 000 diplômés auront été décernés en 1966, ce qui, compte tenu des étrangers et des titulaires d'un double diplôme, ne représente guère plus de 6 500 nouveaux ingénieurs — tandis que, d'année en année, s'accroît la proportion des « ingénieurs-maison » qui (d'après une enquête mémorable de l'Union des industries minières et métallurgiques) occupent, dans certains secteurs majeurs, jusqu'à 40 % des emplois de cadres supérieurs et d'ingénieurs. Encore sommes-nous relativement peu touchés, pour l'instant, par l'exode des scientifiques outre-Atlantique. Mais, à continuer à leur refuser des moyens et des conditions de travail efficaces, nous risquons de voir, là aussi, la situation s'aggraver et l'exemple de l'Angleterre et des Pays-Bas ne saurait assez nous mettre en garde.

Si l'exode des hommes n'est qu'une menace, l'invasion de la technique étrangère est une réalité, et le déficit accru de notre balance de brevets et redevances de fabrication en témoigne. Nous déplorions ensemble, en 1956, que ce déficit annuel s'élève à 7 milliards d'anciens francs: il atteindra vraisemblablement 50 milliards de francs légers cette année. Quant aux brevets, si en 1939, nos ventes à l'étranger l'emportaient largement sur nos achats, si nous avons pu rétablir l'équilibre dix ans après la seconde Guerre mondiale, cet équilibre se trouve à nouveau rompu à notre détriment, pour la première fois, cette année.

Face à ces réalités, les facteurs du redressement s'appellent *enseignement supérieur* et *recherche* (qu'elle soit dans l'Université ou ailleurs) et je voudrais parler rapidement de l'un et de l'autre.

*

On pense toujours, à ce point de la réflexion, à la fantastique avance scientifique, technologique et économique prise par les Etats-Unis au cours de cette décennie. Vous-même, M. le Délégué général, avez durement précisé ce que pourraient être les conséquences de l'évolution actuelle, si nous la laissons se poursuivre, lorsque vous avez évoqué, en termes cruels et courageux, «la France vouée de façon irréversible au sort d'un pays satellite ». Le risque est plus grand pour nous aujourd'hui de perdre notre indépendance dans les laboratoires et dans les usines que dans les conférences diplomatiques ou sur les champs de bataille. Et je regrette que cet enjeu n'ait pas encore été représenté dans toute sa gravité à l'opinion publique, par les voix les plus hautes de l'Etat. Car c'est bien un climat nouveau qu'il faut créer pour que même telles branches d'industrie déplorablement attardées se mettent à l'école de la recherche, ou pour que le monde universitaire ressente enfin sa responsabilité dans la formation des hommes qui se consacreront à la recherche appliquée.

La responsabilité de l'Etat est primordiale en la matière. C'est à lui qu'il appartient de promulguer une fiscalité plus favorable à la recherche et de remplacer les dispositions qui détaxent indistinctement les sociétés industrielles, qu'elles fassent de la recherche ou non. C'est à lui qu'il incombe de déterminer dans le Plan les priorités industrielles essentielles. C'est lui aussi qui doit fixer le statut des

sociétés étrangères qui créent des installations en France; trop souvent ce sont de simples ateliers de fabrication, les activités de recherche restant localisées auprès des maisons-mères, en Amérique ou ailleurs ; il faut que ces entreprises consacrent un pourcentage donné de leurs recettes d'exploitation à des travaux de recherche en France, il faut qu'elles soient obligées de publier leurs résultats de recherche. Et ces propositions devraient être soumises à nos associés du Marché commun pour essayer d'aboutir à une politique commune avec eux, en la matière.

Enfin, il doit être possible de réformer notre conception et notre dispositif des actions concertées. C'est à vous de déterminer les précautions qui devraient être prises pour éviter ce que l'on a appelé d'un mot emprunté à la politique, dans le mauvais sens du mot, la pratique du « saupoudrage ». La sélection même des actions retenues devrait se faire, non seulement sous l'inspiration heureuse de tel savant éclairé, mais à partir d'un éventail beaucoup plus large d'interventions possibles, établi avec plus de rigueur à partir de travaux préalables plus poussés, en utilisant à fond la documentation internationale, pour ne pas partir à la recherche de... ce qui a déjà été trouvé ailleurs ! Et, à cette sélection pourraient, au moins pour certaines disciplines, être associés des spécialistes de la prévision économique, ou simplement des esprits imaginatifs et doués de l'intelligence prospective. J'ajoute encore qu'aux actions concertées à l'échelon national devraient s'ajouter des actions concertées de recherche à l'échelon européen et que la France devrait en prendre l'initiative. La rentabilité de la recherche pure et appliquée française serait gravement menacée si la concentration n'était pas élargie à l'échelon international et, d'abord, européen.

*

Toutefois, ce qui me paraît dominer tout notre problème, c'est l'enseignement supérieur ; car notre plus grand atout, face aux tâches de demain, c'est notre capital humain, nos ressources en matière grise, notre jeunesse.

« Il faut maintenant organiser l'afflux des masses jusque dans les universités », disions-nous il y a dix ans. Cet afflux a-t-il été vraiment organisé ? Je n'oserais l'affirmer. Aujourd'hui, il existe, massif, désordonné, impétueux, mais plein de promesses. Que les universités aient le souci d'une sélection nécessaire, qu'elles désirent être maîtresses de leur seuil, qui ne le comprendrait ? Mais à la condition expresse, et je pèse mes mots, que les enseignements supérieurs, au sens le plus large du terme, disposent — ce qui n'est pas le cas aujourd'hui — d'assez de places pour former tous les cadres dont la nation a besoin.

Il faut accepter l'enseignement supérieur de masse comme un fait, un fait qui, globalement, est bénéfique. D'ici vingt ou trente ans, la moitié de chaque classe d'âge devra poursuivre les études au-delà du niveau du baccalauréat. Ce fait ne répond pas à un caprice des jeunes ou de leurs parents mais aux nécessités mêmes de survie d'un grand pays moderne. Alors, dans nos délibérations sur les réformes, sur les voies et moyens, tenons compte, autant que possible, de l'avenir prévisible plus encore que des difficultés présentes.

PRINCIPALES INTERVENTIONS

N'oublions pas, non plus, que les responsabilités des enseignements supérieurs sont en train de prendre une extension toute nouvelle. La mission des enseignants de demain ne pourra plus prendre fin au moment de la délivrance des diplômes, pas plus qu'elle ne pourra se limiter à l'enceinte de la faculté, de l'institut ou de l'école. Les jeunes gens qui sortiront diplômés sans préparation à la vie professionnelle, leurs camarades issus des nouveaux enseignements courts, les cadres âgés (dont l'inadaptation prématurée, faute de mise à jour systématique de leurs connaissances constitue, comme on l'a dit, « un paradoxe économique et un scandale social ») doivent pouvoir, les uns et les autres, continuer de recourir à l'enseignement supérieur pour compléter leur formation ou pour renouveler leur savoir. A cette époque de révolution permanente des techniques, la formation continue ou, si vous préférez, « l'éducation permanente » est devenue une obligation nationale à laquelle notre législation et nos institutions sont loin de satisfaire suffisamment. Elle devrait être un des premiers articles de toute politique de progrès et de rénovation. Elle devrait être inscrite dans les lois et dans les budgets. Et aussi dans les conventions collectives : les pays anglo-saxons nous donnent ici l'exemple, mais en attendant que nous organisions à notre tour notre « université des ondes », il ne serait pas concevable que certains de nos nouveaux Instituts universitaires de technologie ne s'ouvrent pas aux étudiants du travail pour des sessions alternées s'inspirant de l'exemple si bénéfique des *sandwich courses* anglais. De même, il conviendrait d'organiser dans la région parisienne, et les autres grandes régions industrielles, à côté du C.N.A.M., une constellation de cours de promotion supérieure et de recyclage, à la mesure d'agglomérations de plusieurs millions d'habitants, sans oublier les sessions d'études et les stages en laboratoires.

Mais je voudrais en venir enfin à ce qui est le point capital de l'ordre du jour, la situation même des enseignements supérieurs. Il y a dix ans, le leitmotiv de nos doléances, c'était la pénurie d'argent. Grâce à votre action sur l'opinion et auprès des pouvoirs publics, cette pénurie se résorbe peu à peu. Malgré l'insuffisance chronique des budgets, les documents de ce colloque montrent que les plus grosses difficultés actuelles ne sont pas uniquement financières.

Force nous est de constater que nous sommes plutôt en présence d'une crise des enseignements supérieurs, crise de croissance, mais aussi crise d'adaptation. Il faut en parler franchement, c'est la règle, et l'utilité essentielle de nos colloques. Périodiquement, les esprits les plus distingués stigmatisent la rigidité de nos structures et de notre administration, l'étroitesse des règlements, l'abus des cloisons étanches ; nous entendons déplorer les affres endurées par « les doyens comptables, les professeurs archivistes, les directeurs de laboratoires gestionnaires » — encore que certains doyens de choc s'accommodent brillamment de ces contraintes—. Périodiquement aussi, et cela est plus neuf, des voix s'élèvent pour mettre en cause le fonctionnement et les pratiques mêmes de notre université. Il y a aujourd'hui dans certains milieux une sorte de mode, un snobisme même qui consiste à dénigrer tout ce qui relève de l'enseignement public ; ne nous y arrêtons pas.

Je ne vous dissimulerai pas qu'il m'arrive pourtant d'être troublé lorsque je constate que l'information des élèves et de leurs parents sur les enseignements divers et les aptitudes que chacun de ces enseignements réclame ne se fait pas bien. Il appartient aux lycées d'offrir cette information et aux membres de l'enseignement

supérieur de venir l'y donner très largement. Il m'arrive aussi d'être troublé lorsque des jeunes gens, déconcertés par les changements bi-annuels de régime du baccalauréat ou de l'enseignement de la médecine, privés, je l'ai déjà rappelé, d'informations sur les études ou les carrières possibles, effarés devant l'entassement des salles de cours et l'incohérence de certains horaires, évoquent devant moi leur isolement.

Je suis troublé encore lorsque des étudiants font état de l'inadaptation de certains programmes (et comment leur donner tort quand je vois qu'on peut, en 1966, avoir fait des études de civilisation américaine à la Sorbonne et n'avoir jamais entendu parler des deux présidents Roosevelt, ni non plus de la *General Electric* — quand on peut passer une licence de russe sans savoir ce qu'il est advenu de l'Union Soviétique depuis la mort de Lénine. Et je suis troublé enfin quand de jeunes chercheurs, parmi les plus doués, s'irritent de rencontrer dans certaines disciplines ou certains laboratoires, la persistance de pratiques quasi féodales qui ne sont peut-être pas les plus propices à l'efficacité de la recherche.

Mesdames et messieurs, vous êtes mieux placés que moi pour juger du bien-fondé de ces doléances... qui sont peut-être surtout parisiennes. Quoi qu'il en soit, je connais la volonté de changement qui anime les chefs de file de notre Université (leur présence ici en témoigne) et j e connais leur mérite, car j e sais avec quels problèmes ils sont aux prises, jour après jour.

*

Mais nous touchons, à travers les difficultés de fonctionnement et la crise des structures universitaires, à un problème plus général et qui conduit à remettre en question le rôle même de l'Etat. L'évolution des sociétés industrielles démontre chaque jour non seulement l'importance des institutions politiques mais celle aussi d'institutions et de structures économiques, sociales, éducatives, culturelles, qu'elles soient traditionnelles ou plus récentes. L'une des plus hautes tâches, mais aussi l'une des plus difficiles, qui incombe à un régime démocratique moderne, consiste à assurer la cohésion et la vitalité de ces innombrables cellules représentatives, agissantes, productives. A cet égard, on a pu dire, dans bien des cas, que notre État ne gouverne pas assez mais qu'il administre trop. Nous ne sommes ni assez planificateurs quand il s'agit de fixer les objectifs essentiels, de répartir les grandes masses, ni assez décentralisateurs quand il s'agit d'assurer des fonctions de gestion. Tout en définissant avec fermeté les orientations majeures et les priorités nationales, il faut faire appel au sens des responsabilités des hommes et des groupes, et, j'insiste, à leur esprit d'entreprise et, pour cela, leur déléguer de larges possibilités de décision et d'action. C'est ainsi que nous insufflerons plus de démocratie aux divers échelons de notre société. Toutes ces collectivités innombrables, groupements locaux ou régionaux, syndicats professionnels, ouvriers, agricoles, sociétés de mise en valeur, centres culturels, établissements d'enseignement, coopératives, et cette radio, et cette télévision, oui, il faudra leur assurer une autonomie authentique et définir enfin leurs droits et leurs devoirs. Il n'en va pas autrement des universités.

PRINCIPALES INTERVENTIONS

Si demain nos universités devenaient plus libres de leur orientation et de leur organisation, j'accepterais volontiers, pour ma part, qu'elles dépendent, pour une fraction de leurs crédits, de ces autorités et de ces assemblées régionales que je souhaite voir créer depuis si longtemps, à condition que ces dernières disposent bien entendu de moyens d'action, d'attributions, de ressources, seuls susceptibles d'assurer leur réalité politique. Seulement, la liberté n'est pas un don gratuit. Il faut la vouloir, il faut la mériter. C'est ce que nous ont montré dans un passé lointain, comme dans les périodes les plus proches, les glorieux établissements dont le message nous est parvenu parce qu'ils ont su gagner leur indépendance et la conserver par une lutte incessante contre les facilités et les faiblesses du dedans et contre les menaces venues du dehors. Mériter une plus grande liberté de gestion, pour les universités, c'est reconnaître qu'il ne leur sera pas possible de scolariser et d'encadrer 700 000 étudiants en 1972, compte tenu de la limitation des moyens disponibles, sans rechercher leur plein emploi : création de semestres d'été, développement des cours du soir, allongement de l'année universitaire, etc. Ces réformes permettront enfin d'accorder l'année sabbatique. Elles devront toujours sauvegarder la dualité de la «fonction enseignement» et de la «fonction recherche» entre lesquelles se répartit l'activité de professeur. Mériter une plus grande liberté, c'est aussi modifier des attitudes et des modes de relation devenus traditionnels ; car en toutes choses la réforme des esprits et des mœurs importe autant, sinon plus, que la réforme des institutions. C'est enfin repenser les relations entre le corps enseignant et les étudiants et appeler ces derniers, qui ne sont plus des collégiens, à prendre toutes leurs responsabilités dans la vie et dans la gestion de l'université.

Messieurs, vous vous êtes assigné, pour ces trois jours, une tâche immense. Si ce colloque est l'occasion d'un examen de conscience rigoureux, si, non contents d'analyser le pourquoi de la crise actuelle, vous montrez comment nous devons y remédier, vous aurez rendu un nouveau et grand service à ce pays qui, lui aussi, s'interroge sur les problèmes qui vous préoccupent et que vous allez étudier. Par delà les réformes occasionnelles, les obstacles momentanés, ce sont les voies de l'avenir que vous allez essayer d'éclairer. Je souhaite que vos conclusions contribuent au progrès de demain. Je souhaite que vous trouviez la récompense de votre travail en vérifiant la valeur de vos jugements et de vos conseils, lorsque votre Association nous réunira pour la troisième fois, ici même, en 1976 !



REVUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. 4/1966

L'Université face à sa réforme.

II - L'avenir et la réforme des structures.

Le Colloque de Caen

Pages 47 à 53